

CHARTRE DE BIENTRAITANCE DE LA PERSONNE AGÉE

Les professionnels développent un savoir être

Nous adoptons un **comportement et une attitude respectueux** : frapper avant d'entrer, se présenter, saluer, expliquer l'objet de la visite, vouvoyer, répondre le plus rapidement possible aux sonnettes...

Nous **écoutons** la personne âgée **sans porter de jugement de valeur**,

Nous respectons **la confidentialité et transmettons l'information sans divulguer ses confidences** (excepté s'il existe un danger pour elle-même ou pour autrui),

Nous respectons **sa vie privée et affective** : affinités, sexualité.....,

Le respect de la **pudeur et de l'intimité** sont nos préoccupations au quotidien.

Les professionnels développent une attitude de bientraitance dans leur savoir faire

Nous mettons en place et assurons le suivi **des projets d'accompagnement et de vie individualisés** : habitudes de vie, soins, animations, vie sociale.....,

Nous favorisons le **maintien de l'autonomie** et les choix de la personne âgée sans l'infantiliser et en respectant ses capacités (choix vestimentaire, coiffure, maquillage.....),

Nous favorisons un **environnement personnalisé et serein** : chambre, objets personnels, positionnement dans les lieux de vie commun, nuisances sonores, hygiène ...,

Nous sommes attentifs au **maintien du confort du résident** : prévention et gestion de l'incontinence, positionnement au fauteuil et / ou dans le lit,

Nous veillons à la **sécurité du résident** : les contentions sont les plus rares possibles, et font l'objet d'une discussion en équipe pluridisciplinaire et d'une prescription médicale, en accord avec le résident et sa famille. La prescription est régulièrement réévaluée.

Nous adaptons nos **savoir-faire** aux situations de handicap : hémiplégie, cécité, surdité et troubles de la communication,

Les professionnels respectent les convictions de la personne âgée

Nous respectons ses **convictions philosophiques, politiques et religieuses**,

Nous prenons en compte sa **volonté** relative à sa fin de vie : accompagnement, présence de la famille, directives anticipées.....

Nous favorisons un **climat d'intimité** pour la personne en fin de vie.

Les professionnels intègrent la famille dans la prise en charge de la personne âgée

Nous recherchons la validation du **projet de vie** par la personne âgée et ses proches si elle le souhaite ou ne peut s'exprimer.

Nous favorisons la **participation de la famille** dans la prise en charge de la personne âgée

Nous prenons en compte et/ou/ lui expliquons le rôle de la **personne de confiance**

Les professionnels développent une communication efficace

Nous recherchons systématiquement le **consentement éclairé** de la personne âgée,

Nous favorisons les **échanges et informations** avec la personne âgée et ses proches : projet d'établissement, projet vie sociale, commission des menus, programmes d'animation, réunion des familles.....

Nous mettons en place une **communication favorisant l'accueil et l'intégration** des nouveaux résidents,

Nous **informons les résidents** des départs, changement d'établissement, d'unité, décès,

Nous développons une **communication** adaptée avec les bénévoles.

La bientraitance se retrouve dans tous les petits gestes du quotidien. Soyons vigilants.